

CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 17 octobre 2024

Intervention d'Odile Maurin

18.3 Toulouse et Launaguet - Secteur Paléficat : instauration d'un périmètre de prise en considération permettant de surseoir à statuer au titre de l'article L424-1 3° du Code de l'Urbanisme : abrogation de la délibération DEL-24-0068 du 4 avril 2024 - DEL-24-0541

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je vais m'abstenir sur cette délibération car le projet d'urbanisation que vous souhaitez imposer à Paléficat, dernier quartier rural du Nord-Est Toulousain, va artificialiser 83 hectares de terres agricoles et naturelles, bétonner avec un projet de 4 000 nouveaux logements et des immeubles de 12 étages. Ceci dans un contexte où le dérèglement climatique devrait conduire à un projet respectueux de la nature avec le maintien de surfaces agricoles et forestières. Et justement, le collectif Le Bocage Autrement porte un projet de parc urbain novateur que vous refusez de soumettre au débat. Alors certes, votre projet a diminué d'envergure mais pas grâce à votre volonté mais bien à cause de la loi qui oblige à réduire la consommation d'espaces naturels.

Et évitez de me sortir votre sempiternelle excuse : « il faut construire pour les Toulousains qui ne trouvent pas de logements ». Parce que je vous répèterai encore une fois que votre politique ne répond pas aux besoins de logement des Toulousains puisque vous autorisez la construction de 40% de logements à loyer libre que l'immense majorité des Toulousains ne peut occuper sans se mettre en difficulté financière quand on sait que les propriétaires de ce logement acceptent rarement de louer aux plus défavorisés, que vous autorisez 25% de logements intermédiaires et d'accession à la propriété qui reste inaccessible pour beaucoup de Toulousains et que vous ne faites que 35% de logements sociaux. Quand 80% des 42 000 demandeurs de logements sociaux relèvent, eux, du logement très social et que pour eux vous n'autorisez qu'un logement sur 10 à la construction. Alors cessez d'instrumentaliser nos concitoyens alors que ceux que vous défendez ce sont les promoteurs et bétonneurs.

Et comme nous parlons de Paleficat, je voudrais dénoncer une nouvelle fois le scandale de l'inaccessibilité et de l'absence de sécurisation des cheminements qui mènent au collège depuis Borderouge et le Grand Selve. En effet, vous tentez de faire croire que vous assurez la protection des enfants toulousains. Pourtant, vous aviez l'occasion d'agir pour protéger les collégiens qui se rendent au nouveau collège de Paleficat et vous avez choisi de ne pas les protéger. En effet, je vous ai alerté depuis plus d'un an, tant publiquement qu'en commission voirie, sur la nécessité d'assurer un cheminement accessible et sécurisé sur le boulevard Florence Arthaud et vous avez choisi l'inaction. De même, l'adjoint de l'Union avait alerté en novembre 2023 sur le danger qu'il y aurait à ne pas traiter le danger de la bande cyclable insuffisante lors de la commission voirie de novembre 2023.

Aujourd'hui, les enfants qui se déplacent en vélo depuis Borderouge ou le Grand Selve devront se contenter d'une simple bande cyclable non protégée pour cheminer sur ce boulevard alors que vous aviez tout le foncier nécessaire pour réaliser une véritable piste cyclable sécurisée. De même, alors que vous êtes parfaitement au courant, vous n'avez pas déplacé les lampadaires, les panneaux Decaux et les racks de vélo qui empêchent le passage des adultes et enfants en fauteuil roulant, les obligeant à ne pas se rendre au collège avec leurs camarades ou à se mettre en danger en circulant sur une bande cyclable non sécurisée. J'ai aussi alerté le conseil départemental en charge des collèges mais, à ce jour, tant la métropole que le conseil départemental semblent peu soucieux d'assurer la sécurité de tous les enfants sans exception, ainsi que des parents qui les accompagnent. Et plus généralement des piétons circulant sur cet axe. Alors j'ai une question, quand allez-vous réaliser les travaux urgents et nécessaires sur le boulevard Florence Arthaud, en déplaçant le mobilier urbain qui entrave les déplacements et en réalisant de véritables trottoirs conformes et une piste cyclable sécurisée ?

Encore une fois, il ne suffit pas de communiquer, il faut agir !